



**Union des Syndicats SUD du Groupe Safran**

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - [contact@sud-safran.com](mailto:contact@sud-safran.com)

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Lundi 7 Septembre 2015

**ASL/HERO**

## **Le calendrier de rentrée.**

La rentrée s'annonce chargée et compliquée avec la création d'ASL et le déroulement du projet HERO dans un contexte déjà dégradé par un effectif totalement sous évalué pour la charge de travail. Les difficultés rencontrées par le personnel du CTD pour assurer leur travail du secteur et le ramassage des déchets en témoignent.

### **Le calendrier des IRP sur ASL et HERO (Instance représentatives du personnel) :**

#### **CHSCT St Médard :**

- Û Présentation des rapports Syndex sur les 2 projets Lundi 31 Août 2015.
- Û Consultation sur les 2 projets, Jeudi 3 septembre 2015.

**CE St Médard :** Consultation sur le projet ASL, Mardi 8 Septembre 2015.

#### **CCE HERAKLES :**

- Û Réunion d'information sur le projet ASL et SAFRAN Céramique, Mardi 1<sup>er</sup> Septembre 2015.
- Û Consultation sur le projet ASL et SAFRAN Céramique, Jeudi 17 Septembre 2015.

**Les élus SUD SAFRAN ont contesté ce calendrier à marche forcée pendant toute la procédure d'information sur la création d'ASL mais la direction a persisté dans sa précipitation. La direction n'a toujours pas confirmé officiellement la date du passage ASL.**

### **Contre la désinformation**

Nous avons lu dans la presse syndicale qu'une organisation s'attribue le mérite « *d'une prime de compensation du manque à gagner* » concernant l'intéressement et la participation 2015.

Un principe a été accepté par la direction sans que le contenu exact soit précis et il n'y a aucun écrit. C'est le résultat d'une discussion avec toutes les organisations syndicales, ceux qui laissent croire qu'ils en sont à l'origine mentent. Déjà cette même organisation avait prétendu obtenir l'embauche d'un intérimaire en signant les VSD alors que cette embauche avait été prévue et annoncée bien avant.

Nous ne recherchons pas la polémique mais nous tenons à réagir car notre premier devoir en tant qu'organisation syndicale est d'informer les salariés et non de répandre de fausses informations.

### **Les expertises sur St Médard :**

Les élus SUD remercient tou(te)s celles et ceux qui ont rempli et renvoyé le questionnaire distribué par le CHSCT en juin dernier. Ce questionnaire a joué un rôle important dans les éléments apportés aux rapports du Cabinet Syndex sur ASL et HERO en compléments des entretiens riches d'enseignement entre le cabinet Syndex et des salariés de différents secteurs et catégories socioprofessionnelles.

Ces rapports sont consultables en contactant vos élus SUD au CHSCT, ils ont permis :

- Û D'établir un état des lieux assez précis des conditions de travail et de santé des salariés :
- Û De mettre en avant un certain nombre de recommandations
- Û De responsabiliser la direction sur les moyens à mettre en place (obligation de l'employeur sur la santé au travail)

Les élus SUD au CHSCT s'appuieront sur ces données pour pousser la direction à rétablir des conditions de travail correctes sur le site.

Le contenu des rapports est trop long pour que nous puissions les résumer dans un tract mais nous avons sélectionné les éléments les plus marquants révélés par le questionnaire.

Le questionnaire KARASEK met en relief 2 niveaux de tension dont le niveau de tension avec isolement est un facteur de RPS (Risque Psycho Sociaux) aggravé.

Malgré l'opposition de la direction à sa mise en œuvre, les répondants au questionnaire représentent 45% des salariés de l'établissement de St Médard, il s'agit donc d'un échantillon représentatif.

Questionnaire KARASEK	Tension du personnel	Dont tension avec isolement
Personnel interrogé	33%	25%
Ouvriers/Employés	53%	36%
Administratifs	47%	27%
Achats	78%	50%
Production	46%	33%
Services techniques	24%	16%

Le rapport met en garde sur les risques d'aggravation des tensions (déjà importantes dans l'établissement) que comportent les nouvelles évolutions dans l'organisation du travail.

Le rapport met en avant la fusion HERAKLES non achevée et mal vécue par beaucoup de salariés.

Il préconise notamment, « du temps au temps », des moyens adaptés, s'assurer du maintien de la politique de sécurité essentielle à St Médard, porter une attention particulière au management de proximité (AM Encadrant), un suivi attentif de la charge de travail, un suivi du CHSCT ...

Les élus SUD au CHSCT ont repris ces éléments dans leur rapport avec des demandes précises dont les membres qui constitueront la direction d'ASL devront assumer les responsabilités en cas de refus.

Concernant la partie HERO, il ressort des entretiens que les salariés du service informatique « *sont complètement débordés et qu'ils ne peuvent pas répondre aux demandes* »

La moitié des répondants au questionnaire indiquent que la formation aux outils informatiques est insuffisante pour réaliser leur travail. Les 2/3 considèrent que leur avis n'est jamais pris en compte. 59 % indiquent dépasser régulièrement leur temps de travail. Le dépassement du temps de travail est majoritaire chez le personnel technique et surtout administratif (69%). En production, cela concerne tout de même 40 % des répondants.

Plus des 2/3 considèrent qu'on leur demande de travailler vite et intensément avec de fortes périodes de concentration. Une majorité juge que les interruptions dans leur tâches de travail sont fréquentes et que leur travail est « bousculé ».

Il est à noter que le soutien social apparaît inférieur à la moyenne de l'établissement pour le personnel administratif. La charge de travail due au cumul d'ASL et de HERO est pointée comme un très gros risque de RPS et notamment pour les services Achats et le personnel de la DAF (finances).

**La direction ne pourra pas dire qu'elle ignorait...**